





## Que cherche à apprécier le jury ?

L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois la note privilégie la qualité plutôt que la quantité. Elle se décompose comme suit :

### Composition paysagère et associations végétales 20 points

Composition d'ensemble : choix varié de végétaux et de plantes adaptées aux spécificités du Finistère, recherche d'originalité dans les compositions, bonne intégration dans l'environnement.

### Couleurs et formes 20 points

Equilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces

### Pérennité des compositions 20 points

Recherche de l'intérêt décoratif toute l'année.

### Etat d'entretien et mise en valeur du patrimoine 20 points

Entretien général de l'espace et mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières...

### Mise en place de techniques alternatives 20 points

*Dans l'optique d'une meilleure prise en compte de l'environnement, la gestion raisonnée de l'eau et des produits chimiques est prise en considération dans la mesure où elle peut être évaluée :* utilisation de paillage, de plantes couvre-sols, de plantes mieux adaptées aux contraintes climatiques, réserve d'eau de pluie, arrosage raisonné, compostage, désherbage alternatif, absence de désherbage chimique, absence de plantes invasives...

**Les participants au concours s'engagent à autoriser les jurys à entrer, le cas échéant, dans leur propriété** afin de permettre une meilleure appréciation des techniques alternatives. Ils jugeront en fonction des éléments visibles et mesurables lors de la visite.

*La date de passage et les conditions climatiques seront bien entendu prises en compte.*

Pour en savoir plus sur l'organisation des concours, consultez toutes les informations disponibles sur notre site internet : [pro.finisteretourisme.com](http://pro.finisteretourisme.com).



## Formulaire d'inscription Concours des « Jardins & Maisons Fleuris » 2016

à remettre à votre mairie  
avant le 10 juin 2016

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. ....

S'inscrit dans la catégorie suivante (cocher une seule case) :

**1<sup>ère</sup> catégorie** : Etablissements accueillant la **clientèle touristique (hôtels, restaurants, locations saisonnières** labellisées ou classées, **campings** privés, équipements touristiques, commerces et services...). **Unique catégorie retenue à l'échelon départemental.**

**2<sup>e</sup> catégorie** : Maisons avec **jardin très visible de la rue**

**3<sup>e</sup> catégorie** : **Balcons, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100 m<sup>2</sup>) très visibles de la rue**

**4<sup>e</sup> catégorie** : **Espaces le long de la voie publique** (talus, murs...), **espaces collectifs** (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines...)

**5<sup>e</sup> catégorie** : Maisons de retraite, cliniques, centres hospitaliers... **impliquant les résidents** et écoles, centres de loisirs... **fleuris par les enfants.**

**6<sup>e</sup> catégorie** : Exploitations agricoles **en activité** (l'ensemble : maison, accès à l'exploitation et bâtiments d'exploitation)

*Et autorise les jurys à entrer, le cas échéant, dans ma propriété.*

Fait à ..... Le .....

Signature

*Document à conserver en mairie*